



### Une espèce importante

L'anguille européenne (*Anguilla anguilla* L.), dont le cycle biologique a été présenté dans notre précédent numéro, constitue un élément important du patrimoine piscicole français. On la rencontre en effet dans tous les milieux aquatiques, depuis les zones marines côtières jusqu'à l'amont des cours d'eau. Elle représente une part significative, parfois prépondérante des peuplements ichtyologiques.

Au niveau national, l'importance économique de l'espèce est considérable. La seule pêche de la civelle représentait par exemple pour la saison 1982-83 (octobre à avril), un total de vente à la production de 84 millions de francs. Si on ajoute à

# L'anguille ressource halieutique

brut (sans adjonction de valeur ajoutée nationale).

### Une espèce mal connue

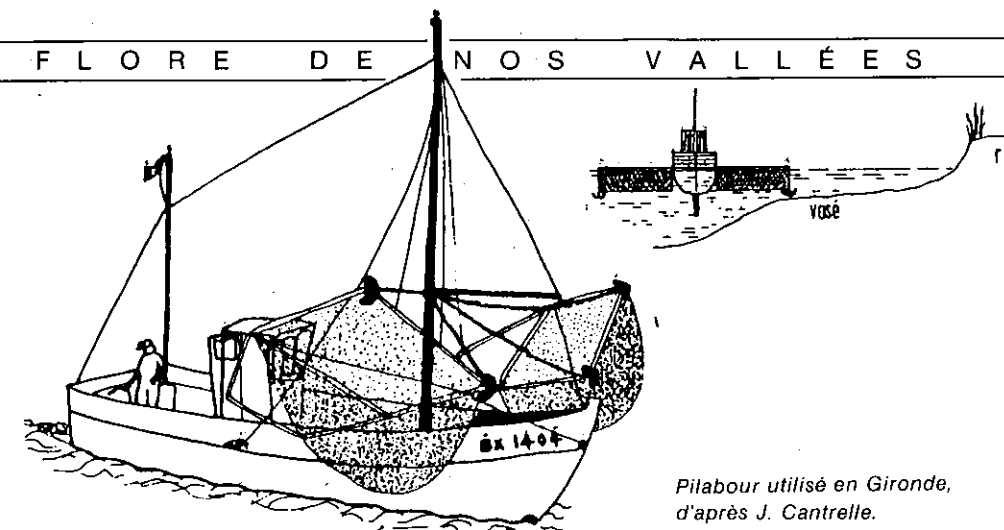
Au plan économique, l'anguille a longtemps été considérée comme une espèce marginale, comme d'ail-

cours d'eau de première catégorie, classement sur lequel s'appuient non seulement des pêches de destruction, mais également toute une réglementation à caractère dérogatoire et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne permet pas une gestion rationnelle de la ressource.

La principale raison de cet état de fait est une quasi-absence de statistiques fiables sur une longue période. Seuls des chiffres de production, concernant la pêche professionnelle de civelles et anguillettes ont pu être évalués dans certains cas et depuis relativement peu de temps. Si ces chiffres sont nécessaires, ils ne sont cependant pas suffisants pour espérer gérer le stock dans un avenir proche.

### Des inquiétudes et des espoirs

Des indices nombreux, tant en France qu'à l'étranger, font aujourd'hui craindre une diminution sérieuse du stock. Ainsi les apports de civelles ont très sensiblement diminué depuis 1978 (cf. figure); en Loire, par exemple, les captures moyennes sont passées de 26 kg en 1976-77 à 7 kg en 1981-82 par sortie de pêche. Les inquiétudes sont d'autant plus vives que l'anguille apparaît comme une espèce à risque: son cycle biologique extrême-



Pilabour utilisé en Gironde, d'après J. Cantrelle.

exactes. Ce qui est certain c'est que ces causes sont multiples et qu'il ne saurait être question de faire jouer à un seul facteur le rôle de bouc-émissaire. En effet depuis plusieurs décennies on a assisté à des modifications profondes et complexes de la gestion des systèmes aquatiques continentaux. Travaux hydrauliques, qualité des eaux, réduction des zones humides, gestion des pêches continentales...: autant d'évolutions qui ne peuvent pas avoir été sans conséquences sur les peuplements piscicoles en général, et sur l'anguille en particulier. Dans ce cadre, l'augmentation de l'effort de pêche à la civelle, intervenu au début des années 70, apparaît comme un facteur aggravant. Enfin

En définitive, il apparaît urgent de mettre en place une politique efficace de gestion du stock qui fait aujourd'hui cruellement défaut. Celle-ci passe à la fois par un développement important des recherches scientifiques sur l'espèce et par une prise de conscience nationale des enjeux. Dans cet esprit, un premier pas semble avoir été franchi avec la constitution du «Groupe National Anguille» supporté simultanément par trois ministères (Mer, Agriculture, Environnement). Celui-ci a rassemblé en novembre 1983 à La Rochelle, environ quarante-cinq personnes appartenant à tous les organismes scientifiques et impliqués de près ou de loin dans la connaissance de